



UNION REGIONALE DES SYNDICATS DE L'EDUCATION NATIONALE CGT  
Maison des syndicats, place de la gare de l'état, case postale n°1  
44276 NANTES Cedex 2  
Email :  
[cgteduc-nantes@orange.fr](mailto:cgteduc-nantes@orange.fr)  
[elusadmin.nantes@cgteduc.fr](mailto:elusadmin.nantes@cgteduc.fr)

Nantes, le 16 mai 2023

À Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de Nantes  
A Monsieur le Directeur des Ressources Humaines

Objet : En réponse au courrier du 13 avril 2023 : demande de précision sur les prestations de restauration collective dans l'Académie de Nantes

Monsieur le Secrétaire Général d'Académie,  
Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

La CGT souhaiterait obtenir des clarifications quant aux éléments portés au courrier de réponse du 12 avril 2023 émanant du Service de l'Action Sociale.

Dans ce courrier, il apparaît que certains éléments ou situations ne sont pas explicités.

Par exemple, le montant de la PIM-repas (1.39 euros par agent) est-il appliqué à chaque agent dont l'INM est inférieur à 534 et ce pour tous les lieux de restauration concernés par le champ de l'action sociale ?

Il apparaît également dans la réponse que des aides complémentaires à cette Pim-repas sont allouées sur certains sites (Cambronne, Arago, RIA de la MAN ou RIA de Laval) mais d'autres sites comme le RIA du Mans ou de La Roche Sur Yon...ne sont pas mentionnés.

Pour mieux appréhender ces différentes situations, nous souhaiterions obtenir un **tableau récapitulatif** des différentes grilles tarifaires( avec l'apport des aides sociales spécifiques afférentes) proposées pour les personnels de l'Éducation Nationale et Jeunesse et Sports (notamment en fonction de l'indice de rémunération) par les différents prestataires, qu'il s'agisse des différents CROUS ou de Restaurants Inter-Administratifs ou encore d'établissements scolaires avec une convention d'utilisation sur chaque département de l'Académie.

Dans l'attente de ces éléments de votre part, veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Les élu.es CGT Educ'Action au CSSA

Hervé Guichard/ Morgane Boyer/ Sylvie Moreau  
Claude Blanchet /Céline Blanchard /Ronan Keromnès